

Objet : Inscription à la Bataille des Livres 2009-2010

Réseaux : Tous

Niveaux et services : Fondamental années 3-4-5-6

Période : toute l'année scolaire 2009-2010

- Aux Pouvoirs organisateurs des établissements de l'enseignement primaire subventionnés.
- Aux Chefs des établissements de l'enseignement primaire organisé ou subventionné par la Communauté française.

Pour information :

- A Monsieur l'Administrateur général de l'AGERS
- Aux inspecteurs de la Communauté française pour l'Enseignement primaire ordinaire.
- Aux associations de parents d'élèves.

<u>Circulaire</u>	Informative
<u>Emetteur</u>	La Cellule Culture-Enseignement
<u>Destinataire</u>	Etablissements scolaires de l'enseignement primaire
<u>Contact</u>	M. Dominique De Moey Tél. : 02/413.28.82 Courriel : batailledeslivres@cfwb.be
<u>Document à renvoyer</u>	Formulaire d'inscription en annexe
<u>Date limite d'envoi</u>	26 juin 2009
<u>Objet</u>	Activité littéraire « Bataille des Livres »

Renvoi (s) :

Nombre de pages :1 - annexe : 3

Madame, Monsieur,

La « bataille des livres » est une activité de promotion de la lecture pour les enfants de 8 à 12 ans. Elle s'étale sur toute une année scolaire avec comme points d'orgue un quiz intercontinental à la Foire du Livre de Bruxelles et au Salon du Livre de Genève.

Inutile d'expliquer aux institutrices et aux instituteurs de l'enseignement fondamental que la lecture est la clé de voûte du développement intellectuel de l'enfant et que la tranche d'âge de 8 à 12 ans est fondamentale pour former les lecteurs adultes de demain.

L'idée nous vient de Suisse. Un groupe d'enseignants de Suisse romande s'est penché sur le problème : comment motiver ses élèves à la lecture ? Ils se sont constitués en comité organisateur d'une structure qui mettait en compétition leurs classes à un moment de l'année, réunies dans un lieu unique, sur base d'un questionnaire qui interrogeait les élèves sur le contenu d'une trentaine de romans de jeunesse, lus dans l'année. Pour l'élève, il s'agissait avant tout de défendre le prestige de son école.

Rapidement, la structure suisse s'est tournée vers d'autres horizons de la Francophonie pour toucher actuellement, grâce aux nouvelles techniques de communication, un public de plus de 20.000 jeunes dans des pays aussi divers que le Québec, le Sénégal, le Burkina Faso, le Mali, le Bénin, Singapour, Haïti, la France et la Belgique. Cette diversification internationale apportait évidemment une plus-value pédagogique intéressante, dans la mesure où les élèves découvraient à travers la lecture de romans des univers sociologiques très différents du leur. Actuellement, la « Bataille des livres » en est à sa treizième année d'existence et le nombre de participants, dans chacun des pays, ne cesse de croître.

La bataille des Livres en Belgique est organisée par la Cellule Culture-enseignement du ministère

Pratiquement, comment cela fonctionne-t-il ?

De quoi, la classe participante doit-elle disposer et que doit-elle faire ?

Avant tout, l'instituteur ou l'institutrice doit avoir le désir de faire lire ses élèves. Il ou elle doit être familiarisé(e) avec l'utilisation d'internet et avec la pratique du courrier électronique, sans pour autant en posséder une connaissance technique approfondie.

L'école doit avoir la possibilité d'organiser 3 ou 4 fois par an, via internet dans ses locaux ou en dehors de ceux-ci grâce à l'un ou l'autre partenariat (bibliothèque locale, centre culturel, administration communale), sa participation à des concours nationaux ou intercontinentaux.

Cette dimension de la rencontre « en direct » avec des classes d'Afrique ou d'Amérique, à travers le réseau internet, enthousiasme généralement les élèves.

Les classes belges qualifiées, s'engagent à visiter la Foire du Livre de Bruxelles, pour participer à la finale intermédiaire. L'entrée à la Foire est gratuite pour l'enseignant et l'ensemble des élèves de sa classe.

À travers la « Bataille des Livres », d'autres activités sont proposées aux enseignants : ateliers d'écriture en ligne, visites d'auteurs, correspondance entre écoles via le portail de la Bataille des Livres, critiques des livres, forums de discussion, le livre voyageur, etc.

Que vont-ils lire ?

La sélection des livres est faite par le groupe des enseignants fondateurs du concours en Suisse sur base de plusieurs critères : la lisibilité du texte par des enfants de 8 à 12 ans (4 séries : 8/9 – 9/10 – 10/11 et 11/12) ; la diversité culturelle ; la possibilité d'entrer en contact avec l'auteur ; la qualité de

l'écriture, la pertinence du propos (chaque année, les élèves choisissent également leurs livres préférés, ce qui permet aux organisateurs d'orienter leur sélection les années suivantes).

Les comités d'organisation dans chacun des pays constituent les ensembles de ±30 ouvrages par section d'âge et envoient les livres vers les écoles participantes.

Pourquoi 30 livres différents par classe ?

La répartition dans la classe de ±30 livres différents à lire par les élèves, oblige ceux-ci à opérer une dynamique de groupe qui inclut aussi bien les meilleurs élèves de la classe que les plus faibles. Cette dynamique encourage les élèves plus faibles puisque le score de la classe dépend de chacun sans distinction.

La Bataille organisée à la Foire du Livre de Bruxelles se fait en présence de plusieurs des auteurs belges et étrangers. Ainsi, la lecture ne reste pas une activité abstraite, mais devient un moyen de rencontre et de dialogue.

Comment inscrire sa classe ?

1) En remplissant le formulaire ad hoc et en l'envoyant pour le 26 juin 2009 au plus tard par courrier postal à l'adresse suivante :

**Ministère de la Communauté française
La Cellule Culture-Enseignement -
M. Dominique De Moey
Local 6b054
Boulevard Léopold II, 44
1080 Bruxelles**

2) En versant la somme de 210 euros ou 50 euros en fonction que vous vous inscrivez pour une première participation ou bien pour un renouvellement (voir formulaire ad hoc), pour l'achat des livres, sur le numéro de compte : **091-2111085-06** sous l'intitulé : **FDS ACTIONS COMMUNAUTAIRES** avec comme communication : **Bataille des Livres 2009**, et ce avant le 18 septembre 2009 (date limite impérative).

Je vous prie de croire, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, Madame la Préfète, Monsieur le Préfet, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Secrétaire général,

Frédéric Delcor



FORMULAIRE D'INSCRIPTION POUR LA BATAILLE DES LIVRES
2009-2010

Nom de l'école :

Adresse :

.....

Numéro de téléphone de l'école :

Nom du titulaire de la classe :

Courriel de l'enseignant (obligatoire pour participer à cette opération) :

.....

Numéro de téléphone de l'enseignant :

Choisissez la série correspondante à la classe de l'année scolaire 2009-2010 :

- 3^{ème} année primaire = Série A

- 4^{ème} année primaire = Série B

- 5^{ème} année primaire = Série C

- 6^{ème} année primaire = Série D

Série

Avez-vous la possibilité d'établir une liaison internet dans votre école au moment des rencontres internationales ?

0 Oui

0 Non

Au cas où la réponse serait non, comment allez-vous procéder ?

.....

.....

.....

Personne de contact :

N° de tél. ou courriel :

Je choisis une des formules suivantes :

Première participation :

* Mon école dispose d'un budget pour l'achat des livres pour ma classe.

Je m'engage à ce que mon école verse la somme de **210€** pour l'acquisition des livres

* Je procède à un échange de livres avec une autre classe du même niveau qui participe à la Bataille des Livres dans mon école. Je m'engage à ce que l'école paie les frais administratifs d'inscription de **50€**

* Mon école ne dispose pas d'un budget pour l'achat des livres par classe.

Je sollicite la collaboration d'une bibliothèque.

Nom de la bibliothèque :

Adresse :

Personne de contact :

Tél. de celle-ci :

Je m'engage à ce que l'école paie les frais administratifs d'inscription de **50€**

Renouvellement :

* J'ai participé à la BDL pour l'année scolaire 2008-2009 et mon école a conservé les livres.

Je souhaite acquérir les livres nouvellement sélectionnés pour l'année scolaire 2009-2010 dans la même série que l'année dernière.

Je m'engage à ce que mon école paie la somme de **50€** pour les nouvelles acquisitions

* J'étais inscrit à une édition antérieure à 2008-2009.

Je désire donc acquérir une nouvelle sélection complète pour l'année scolaire 2009-2010.

Je m'engage à ce que mon école paie la somme de **210€** pour les nouvelles acquisitions

* Je réinscris ma classe, mais je procède comme l'année dernière par échange de livres avec une autre classe du même niveau qui participe à la Bataille de livres dans la même école.

Je m'engage à ce que l'école paie les frais administratifs d'inscription de **50€**

*En 2008-2009, j'ai bénéficié de la collaboration avec une bibliothèque.

Je désire maintenir cette collaboration.

Nom de la bibliothèque :

Adresse :

Personne de contact :

Tél. de celle-ci :

Je m'engage à ce que l'école paie les frais administratifs d'inscription de **50€**

Comment devez-vous procéder pour effectuer le paiement de votre inscription ?

La somme de **210 euros ou 50 euros** (en fonction de votre situation), est à verser **avant le 18 septembre 2009** (date limite impérative) sur :

le numéro de compte suivant : **091-2111085-06**
sous l'intitulé **FDS ACTIONS COMMUNAUTAIRES**
avec comme communication : **BDL 2009 + Nom du titulaire de classe**

Signature du Directeur d'établissement
+ cachet de l'école

Signature et nom du titulaire
de classe